midi. Profitant de ce que les nombreux locataires de M. Conetta, mercier, rue Masséna, étaient dehors, ils ont fracturé les portes de quatre ou cinq appartements et mis au pillage les meubles et leur contenu.

Dans l'appartement de M. Bottin, le cocher de M. Fauchille, ils n'ont trouvé qu'une pièce de 5 francs. Ils ne furent pas plus heureux dans la chambre de Mlle Jacob, où ils ne trouvèrent que 2 fr. 50. Leur butin fut plus fort dans la chambre voisine occupée par une couturière, où ils prirent une somme de 200 francs, montant des économies de la jeune fille et de plusieurs de ses compagnes.

Une scène au couteau entre masques. — Mardi soir, vers dix heures, une bande de masques entrait dans l'estaminet de M. Vanbellen, rue de la Justice. Une discussion s'engagea avec le fils du cabaretier, qui était aussi déguisé. Vanbellen exaspéré saisit son couteau et en frappa à la tête deux jeunes gens, puis il lança contre une jeune fille une chope qui l'atteignit à la tête et lui fit une profonde blessure. Vanbellen a été arrêté. L'état des blessés n'est pas grave.

Bourse linière de Lille du 28 février. — Lins de Russie. — Petit courant d'affaires. Pour les lins rouis sur terre, les prix se maintiennent fermes; on constate de la baisse sur certains genres rouis à l'eau.

Etoupes de peignage. — Les fêtes du Carnaval n'ont pas été favorables aux affaires. Prix sans changement.

Fils. — Les prix sont très fermes et les affaires sont très actives.

Fils de jute. — Affaires assez actives à prix maintenus.

Toiles. — Très bon courant d'affaires à prix très fermes et en hausse sur certains genres.

Marché au blé de Lille du 28 février. — (Cours commercial.) — La culture demande de 15.25 à 15.75 les 80 kilos pour les blés. En boulangerie, les farines sont offertes de 26 à 26.50. Affaires difficiles.

Pilules Suisses. Rhumatisme, goutte, névralgies, migraines, maux de tête. 1 fr. 50. 64021d

LES GRÈVES

A LILLE

A la manufacture des tabacs. — Nouvelle réunion des élus de la région. — L'arbitrage.

Une nouvelle réunion des élus du département s'est tenue mercredi, à dix heures, à la manufacture des tabacs. Parmi les élus présents, nous remarquons MM. Loyer et Rogez, députés; Scrive, Vandame, Tribourdeux, Delory, Devernay, Ghesquière, Dupied, conseillers généraux; Cointrelle, Druez, Krebs, conseillers d'arrondissement; Delsalle, Barré, Lehoucq, Bergot, conseillers municipaux. M. Dansette, député, s'était fait excuser.

Au moment d'entrer à la manufacture, on annonce aux commissaires de la grève qu'ils ne pourront pas assister à la conférence. En effet, seuls, les élus sont reçus par MM. Gerbet et Lorand, qui les informent que M. Caillaux, ministre des finances, s'oppose à ce que les délégués des ouvriers soient admis en même temps qu'eux à la manufacture.

Plusieurs des représentants présents protestent contre cette manière de faire. M. Loyer, notamment, s'étonne que le gouvernement s'oppose à un arbitrage. « Car, dit-il, M. le ministre des finances m'a dit à moi-même qu'il était prêt à faire toutes les concessions, mais qu'il était obligé de s'en référer aux notes envoyées par son délégué. »

M. Lorand s'engage alors à envoyer au ministre une dépêche relatant l'entretien qui vient d'avoir lieu et promet de transmettre, à cinq heures du soir, aux élus présents, la réponse du ministre. Bref, à dix heures et demie les élus quittaient la manufacture, bientôt entourés par la commission de la grève, anxieuse de connaître ce qui s'était passé.

Dès qu'ils furent au courant des résultats de la démarche, résultats qui étaient absolument négatifs, le ministre ayant refusé de rien modifier à ce qu'il avait accordé, les délégués des cigarières se sont rendus à l'estaminet « Brûle-Maison » et ont tenu une petite réunion à laquelle assistaient les élus, dont nous avons donné plus haut les noms. Il a été décidé que les députés, conseillers généraux, etc., se réuniraient mercredi soir, à l'hôtel de ville de Lille, afin de nommer une délégation qui se rendra à Paris.

Les ouvriers et ouvrières des tabacs de Nantes, consultés à l'effet de savoir s'ils seraient disposés à prendre part à la grève générale, ont déclaré y adhérer, mais ils ont ajouté que, voulant témoigner le regret qu'ils ont éprouvé de n'être pas suivis dans leur dernière grève, ils cesseraient le travail les derniers.

A HORNAING

Nous avons annoncé que 150 auxiliaires des « chantiers de substitution » entre Hornaing et Erre, sur la ligne de Valenciennes à Somain, s'étaient mis en grève samedi matin. Les grévistes réclamaient 40 centimes de l'heure au lieu de 35. Après avoir examiné leur réclamation, la Compagnie en a reconnu le bien fondé et leur a donné satisfaction. Les ouvriers ont aussitôt repris le travail.

A SAINT-JACQUES - ROUBAIX
Deuil immédiat
Location de Châles depuis **1 fr.**

POMPES FUNÈBRES CORNILLE PENNEL
23, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'Etranger. Renseignements gratuits pour le cimetière. Couronnes en tous genres. Téléphone. 55033

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille EVELY-VANNESTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Adolphe Evely**, contremaître de la Société Anonyme de Peignage, membre du Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne, décédé subitement à Roubaix, le 27 février 1900, dans sa 54e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le vendredi 2 mars, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Louis, 5.

Les amis et connaissances de la famille Léon LÉCUYER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Léon Lécuyer**, décédé à Roubaix, le 27 février 1900, dans sa 51e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 2 mars à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Denain, 33.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Croix, le jeudi 1er mars 1900, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Félix Lorthiois-Lepoutre**, décédé à Croix, le 29 janvier 1900, dans sa 54e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 63942

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
64-66, rue de l'Alouette, Roubaix. *téléphone*. Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. 54575

NORD

Dunkerque. — *Nomination ecclésiastique.* — C'est M. l'abbé Decherf, de Bourbourg, professeur de mathématiques au Collège de Tourcoing, qui a été choisi pour succéder à M. le chanoine Durant, comme supérieur du Collège N.-D. des Dunes.

NOUS AFFIRMONS que dans l'état actuel de la science médicale, le meilleur remède contre toux, bronchite, laryngite, tuberculose pulmonaire, influenza et asthme, se nomme *Globules de la Croix blanche Théliez*, à 1 fr. 25 et 2 francs. Que toute gastrite, perte d'appétit, mauvaise digestion se guérissent par la *Lactodigestine Théliez*. Que l'anémie, pâles couleurs, faiblesse, ne peuvent résister aux *Dragées anti-anémiques Théliez*, boîtes à 2 francs et 3 fr. 50 et enfin que toutes maladies nerveuses, même l'épilepsie ou haut mal, trouvent remède efficace dans les *Liqueurs anti-nerveuse et anti-épileptique de Davidson* à 4 fr. 50 et 5 fr. le flacon. Dépôt général : Huré, rue de Jouy, Paris; à Roubaix : Pharmacies Dubois, Leflon, Taillier et Gerreth; à Tourcoing : Decouvelaere, Courtin et Declerck. 64061d

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 28 février 1900.* — Présidence de M. MARTIN, vice-président. — **Les procès de presse.** — I. AFFAIRES DU « PROGRÈS DU NORD ». — Il y avait deux jugements à rendre dans deux procès intentés au *Progrès du Nord* et à l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, procès plaidés la semaine dernière et mis en délibéré : le Tribunal les a prononcés au début de l'audience. Le premier de ces procès se termine par un acquittement : il s'agissait d'un article où MM. Tiberghien, industriels à Tourcoing, s'étaient jugés injuriés et diffamés ; le Tribunal déclare que le journal n'a pas outrepassé ses droits en se bornant à critiquer le taux des salaires. M. Dugardin, gérant du journal, est donc acquitté, nous l'avons dit ; la partie civile s'entend condamner aux dépens.

M. Chauleur, rédacteur en chef de l'*Avenir des Trois-Cantons*, poursuivait M. Dugardin, gérant du *Progrès*, et M. Lemyre, rédacteur, signataire de l'article. Le jugement déclare les injures et diffamations établies, notamment par l'emploi du terme: «policier» adressé à M. Chauleur, alors qu'il avait simplement fait acte de reportage dans une réunion publique. En conséquence, M. Lemyre est condamné à 15 francs d'amende, M. Dugardin à 5 francs d'amende; M. Dugardin obtient seul le bénéfice de la loi Bérenger. Enfin, quant aux réparations civiles, le Tribunal accorde à M. Chauleur un franc de dommages-intérêts, (le montant de sa demande) et trois insertions dans les journaux suivants : le *Progrès du Nord*, le *Cambrésis* et l'*Avenir des Trois Cantons*: la société anonyme propriétaire du *Progrès* est déclarée civilement responsable.

II. A PROPOS DES ASSOMPTIONNISTES. — Le *Progrès* et le *Réveil*, depuis l'ouverture des poursuites contre les Assomptionnistes, avaient publié une série d'articles contre ces religieux ; ceux-ci assignent alors ces journaux devant le Tribunal correctionnel de Lille sous l'inculpation d'injures et diffamation par la voie de la presse. Les affaires figurent au rôle sous le titre : « Picard et autres contre Dugardin et Société du *Progrès du Nord* ; Picard et autres contre Ploteix et Société de la Presse populaire. » Les Assomptionnistes sont représentés par Me Bataille ; Me Rajat plaide pour le *Réveil* ; c'est M. Maxime-Lecomte, sénateur, qui viendra défendre le *Progrès*. Lorsque l'affaire est appelée, Me Rajat sollicite la remise, M. Maxime Lecomte a écrit à M. le Président qu'il ne pouvait venir à cette audience, pas plus qu'aux deux suivantes. Les procès sont donc renvoyés au 21 mars.

III. Enfin, une dernière affaire, celle de la Compagnie d'assurances *L'Espérance* contre le *Réveil du Nord* est remise à quinzaine, au 14 mars.

IMPORTANTE AFFAIRE DE FRAUDE. — *Une inscription de faux* — Nous avons dit une première fois les malheurs de la douane qui, soutenant la non-recevabilité d'une inscription de faux formée trop tard par un sieur Dhalluin, s'était vu opposer par l'avocat de ce dernier la nullité de l'assignation.. et par suite avait perdu la première manche. La douane a délivré à Dhalluin une nouvelle citation : ce dernier qui habite Halluin, rue Montaigne, où il est marchand de fourrages, aurait été formellement reconnu par des douaniers dans la nuit du 21 au 22 juillet dernier, vers 2 heures du matin, passant dans la rue de Linselles avec un lourd camion ; on suivit la voiture, on la vit dételer un peu plus loin près de l'église ; en la visitant les douaniers la trouvèrent pleine de 380 kilogrammes de tabac belge en 1250 paquets : le conducteur prit la fuite, mais les préposés sont affirmatifs sur son identité, et le procès-verbal fait foi jusqu'à inscription de faux.

A nouveau, le prévenu, assisté de Me Roche, renouvelle son inscription de faux, déclarant et offrant de prouver que, cette nuit-là, il n'est pas sorti de chez lui. Acte est donné de cette inscription de faux sur laquelle une instruction va être ouverte par le parquet : en conséquence, la cause est prorogée à deux mois, jusqu'à ce que le magistrat instructeur ait exécuté ses recherches.

UNE FRAUDE PAR BATEAU. — Un bateau, l'*Allia*, chargé de tabac belge était capturé sur le canal, près d'Armentières, à 500 mètres de la frontière, dans une cabine, derrière une cloison, on trouva 1.888 k. de tabac haché et 45 cigares, en tout pour une valeur de 23,607 fr. 20. Ceci se passait le 30 janvier, vers 4 heures du soir: détail à noter, la femme du batelier était venue quelques instants avant proposer 1,000 fr. au brigadier s'il ne faisait pas remarquer à ses chefs la différence de profondeur des cloisons de la cabine.

Le batelier fut arrêté, c'est un nommé J. B. Zwertvaegher, âgé de 48 ans, demeurant à Dixmude : il déclara que le tabac était destiné à Béthune et qu'il était associé pour la fraude avec un cafetier de Neusport, Alois Theuninck, qui tient l'hôtel de la Bourse. Cela a été contrôlé par l'instruction et Theuninck, qui habite la Belgique, sera poursuivi à une autre audience. On a en outre remarqué la sortie d'un bateau conduit par le fils de Zwertvaegher, on y a trouvé une cloison identique et des miettes de tabac, preuve qu'il y avait eu un autre fait de contrebande.

M. Colas, au nom de l'administration des douanes, réclame contre le prévenu une amende égale à la valeur des marchandises, et, en outre, leur confiscation, ainsi que celle du bateau. Me de Lauwereyns, au nom du prévenu, sollicite la loi Bérenger, par suite de l'absence de condamnation antérieures : il plaide en outre que dans la saisie ne doivent pas être compris le mobilier et les vêtements de l'inculpé, qui sont insaisissables, non plus que la petite barque attachée à l'arrière du bateau et qui n'était pas un moyen de transport.

Le Tribunal a condamné Zwertvaegher en un mois de prison et 23,607 francs d'amende; il prononce la confiscation du tabac de contrebande, du bateau et de tout ce qu'il comprenait, en en exceptant toutefois le mobilier, les vêtements du condamné et la petite barque. La durée de la contrainte par corps est fixée à un an.

APPEL DE SIMPLE POLICE. — MM. Delnatte avaient été condamnés par le Tribunal de simple police de Roubaix à un franc d'amende pour n'avoir pas obéi aux injonctions des arrêtés municipaux pour la bordure de leur propriété sise à Wattrelos, chemin de la Plume. Or, ce chemin est leur propriété, et non celle de la ville : cela vient d'être jugé par la première chambre civile, et le jugement est devenu définitif. Si c'était leur propriété, ils avaient le droit d'y faire ce qu'ils voulaient, et les arrêtés du maire n'avaient aucune valeur. C'est ce qu'a dit le Tribunal en acquittant MM. Delnatte sur la plaidoirie de Me Dhellemmes.

AFFAIRES DIVERSES. — Théodore Klehr, 40 ans, domestique à Roubaix, rue de la Balance, fraude de 60 kil. de café et de 500 gr. de tabac, valant 186 francs, le 23 février, à 2 heures du matin, à Leers, croisade du Bureau, 2 mois de prison, 500 francs d'amende, avec fixation de la contrainte par corps au maximum en raison des nombreuses condamnations antérieures. — Jean-Baptiste Wincart, quinze ans et demi, de Roubaix, fraude, confié à l'assistance publique, 500 francs d'amende. — Jean Deyaet, expulsion, un mois de prison.

Tribunal civil de Lille. — *Audience du mercredi 28 février 1900.* — Présidence de M. MARTIN, vice-président. COMMUNE DE CHÉRENG. — Un tissage mécanique et un cabaret portant l'enseigne « Au Tisserand » a vendre sur la mise à prix de 25.000 francs, adjugé à Me Desmazières pour 31.500 francs.

ON NE SAURAIT TROP INSISTER
sur les avantages offerts par la maison *Aux Deux Nègres*, Anatole Delanghe, Md-Tailleur, *64* bis, Grande-Rue, à Roubaix pour ce qui concerne les vêtements d'hommes, jeunes gens et enfants. *Tout est fait dans les ateliers de la maison*; c'est pourquoi l'on ne craint aucune concurrence. 54035d

Concerts & Spectacles

Tourcoing. - *Théâtre de la salle de la Nouvelle Union.* — On annonce que dimanche prochain 4 mars, M. Alexandre donnera en représentation au profit des pauvres de Tourcoing, un drame à grand spectacle : *Latude ou 35 ans de captivité.*

HIPPODROME-THÉATRE DE ROUBAIX
Bur. à 7 h. 1/2 **Dimanche 4 mars 1900** Rid. à 8 h.
(32e représentation de l'abonnement de M. BARET)

LE CONTROLEUR DES WAGONS-LITS
Comédie en trois actes, de M. A. Bisson

On commencera par : **Dormez Grand'Mère.** Comédie en un acte, de M. Meyrarde. Jouée par M. Castelin et Mlle Lucy Andrée.

Prix des places : Fauteuils et loges, 4 fr. ; Pourtours, 2 fr. 50. 1re Galerie, 1 fr. 75 ; 2e Galerie, 0 fr. 60 cent. Pour la location de toutes les places s'adresser chez M. Jubé-Hertogh, rue de la Gare.

Jeudi 8 mars. — *Clôture de la Saison*
FAUST

En représentation de gala. Abonnements et entrées de faveur suspendus. — Bénéfice de Mme Duval-Melchissedec avec le concours de M. Garet, M. Castel et M. Bressou.

Prix des places : Loges et fauteuils, 5 fr. ; Pourtours, 3 fr. ; 1res Galeries, 2 fr. ; 2es Galeries, 0 fr. 60 c. Location pour toutes les places chez M. Jubé-Hertogh, rue de la Gare.

LE THÉATRE ET LA MUSIQUE

A l'Opéra. — M. Alvarez, de retour d'une triomphale tournée en Amérique, vient de faire sa rentrée à l'Académie Nationale de Musique, dans *Roméo et Juliette*.

Le brillant ténor et Mlle Ackté, qui lui donnait la réplique, ont été l'objet d'une ovation de la part du public qui a aussi fait fête à M. Delmas qui interprétait le rôle de frère Laurent.

Au Théâtre de la Renaissance. — Encouragés par le succès qu'ont obtenu les représentations d'*Iphigénie en Tauride*, les directeurs du Théâtre de la Renaissance viennent de remettre à la scène un autre ouvrage ancien, *Euphrosine et Coradin*, opéra-comique de Méhul, qui n'avait que vingt-six ans, lorsqu'il en écrivit la partition. Le sujet de cette œuvre a paru un peu naïf, mais les auditeurs ont éprouvé le plus grand plaisir à écouter la musique de Méhul, qui est expressive et qui, étant donnée l'époque où cet opéra comique fut représenté pour la première fois, le 4 septembre 1790, marque un progrès très sensible sur tout ce qui avait paru jusqu'alors.

A Monte-Carlo. — Mme Melba et Tamagno viennent de chanter la *Traviata* au Théâtre de Monte-Carlo. Le public nombreux et select qui était accouru de tous les points de la Côte d'azur, attiré par la réunion de ces deux noms prestigieux sur l'affiche, a éprouvé des frissons d'enthousiasme en entendant ensemble ces deux puissantes voix. Il a fait aux deux artistes une ovation triomphale.

BELGIQUE

Chambre des Représentants. — *Séance du 28 février.* — La Chambre discute le budget de la gendarmerie pour 1900. Certains députés se plaignent de l'état de certaines casernes; d'autres protestent au contraire contre les gaspillages du budget. M. le ministre de la guerre déclare que diverses modifications vont être apportées à l'armement et à l'instruction des gendarmes. Les articles du budget sont adoptés. La séance est levée.

Proposition de loi pour la police des mœurs. — M. le sénateur Lejeune a récemment déposé au Sénat une proposition de loi sur la police des mœurs. Les développements de cette proposition viennent d'être distribués. C'est une œuvre remarquable, qui mérite de fixer toute l'attention des législateurs qui s'intéressent au respect de la morale et des principes fondamentaux du Droit. En flétrissant la règlementation municipale qui a pour objet d'assainir la débauche vénale et de transformer celle-ci en service public, M. Lejeune fait une œuvre hautement utile.

Le prix du froment et du seigle. — Le prix moyen établi d'après les principales mercuriales du royaume pendant la troisième semaine de février est de 15 fr. 52 par 100 kilos de froment et 14 fr. 03 par 100 kilos de seigle. Il y a une augmentation sur la semaine précédente de 38 centimes pour le blé et une diminution de 26 centimes pour le seigle.

Une exposition universelle à Bruxelles. — Le Gouvernement et le Conseil communal de Bruxelles sont d'accord pour fêter en 1905 le *soixante-quinzième* anniversaire de l'indépendance du pays par une Exposition universelle dans la capitale belge. Les grandes lignes de ce projet viennent d'être arrêtées.

Bruges. — *Nominations ecclésiastiques.* — Monseigneur l'évêque de Bruges a nommé : Curé à Bekeghem, M. Reynaert, vicaire à Alveringhem.

Estaimbourg. — *Un acte de courage.* — Dans la journée de mardi, tandis que le docteur Guigniez, de Warcoing, visitait les malades confiés à ses soins, son cheval qui stationnait à la porte de M. Jules Plateau, boucher, rue Neuve, fut soudain pris de frayeur et partit au galop, entraînant la voiture dans sa course désordonnée.

M. Clovis Poullet, bourgmestre de la commune, qui suivait la rue Neuve dans le sens opposé, vit venir l'attelage emporté et s'élança courageusement à la tête du cheval qu'il réussit à arrêter, non sans avoir été entraîné sur une longueur de plusieurs mètres. Grâce à cette heureuse intervention, on n'a pas eu d'accidents à déplorer. Ajoutons que l'honorable bourgmestre n'en est pas à son coup d'essai ; il est, en effet, déjà titulaire d'une médaille pour un acte de dévouement accompli dans un incendie.

Tournai. — *Un batelier noyé dans l'Escaut.* — Un pénible accident s'est produit mardi vers midi et demi au luchet d'Antoing. Un batelier, M. J.-B. Gieke, était assis sur le bord de son bateau quand, par suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre et tomba dans l'Escaut entre le bateau et le mur du fleuve.

Plusieurs personnes se portèrent au secours de l'infortuné, mais, déjà il avait perdu connaissance et il expira peu de temps après. La victime, née et domiciliée à Condé, était âgée de 77 ans.

— *Arrestation d'une servante voleuse.* — On a arrêté mardi après-midi une jeune fille de 19 ans, Marie L..., originaire de Forest, servante dans un hôtel de la ville et qui auparavant était au service de M. Jacob, bijoutier, rue Royale. Marie L... est inculpée de vol de plusieurs bijoux commis au préjudice de M. Jacob. Elle a été mise à la disposition du Parquet.

— *Mort subite d'un détenu.* — Cet après-midi, un détenu que la voiture cellulaire avait conduit à la gare pour être dirigé sur un dépôt de mendicité, est mort subitement dans la station, pendant son transfert.

Courtrai. — *Un grave accident à la « Banque de Courtrai. » — Mort de la victime.* — Depuis quelques semaines on travaille à la Banque de Courtrai, rue Porte d'Eau, à la construction d'une salle de coffres-forts. Depuis deux jours on procédait à la mise en place. C'était une société allemande qui faisait les travaux. Elle avait envoyé quelques-uns de ses ouvriers.

Ceux-ci étaient aidés par un certain nombre d'ouvriers courtraisiens. Hier pendant les travaux le nommé Bossuyt, chef ouvrier chez M. Wyseur, mécanicien-forgeron à Courtrai, avait failli avoir l'épaule écrasée par un des coffres, la chaîne d'attache s'étant déroulée à l'improviste.

Aujourd'hui vers cinq heures du soir le même Wyseur aidait à la mise en place d'un coffre pesant 1,350 kilos et qui suspendu par des chaînes descendait à l'endroit voulu. Surpris par un mouvement de bascule de cette masse énorme il a trébuché et est resté écrasé sous elle. La mort fut instantanée. On prétend que la chaîne d'attache mal assujettie se serait déroulée trop brusquement comme la veille. D'autres renseignements qui paraissent plus sérieux disent qu'un maillon de la chaîne s'est rompu sous le poids et a déterminé l'accident.

Au moment où nous arrivons sur les lieux, une foule énorme et très émue entoure l'immeuble de la Banque. Un service de police spécial est organisé et le Parquet procède à une première enquête à l'effet de déterminer les causes de l'accident.

Le cadavre du malheureux Bossuyt a été déposé dans un des locaux de la Banque. La victime est mariée et laisse plusieurs enfants. Une de ses filles avertie de cette mort terrible est venue presque folle de douleur à la Banque de Courtrai. Jusque bien tard dans la soirée le public est resté attroupé au lieu de l'accident.

Mouscron. — *Legs Desprets.* — Le *Moniteur Belge* du mercredi 28 février 1900 publie à propos du legs de feu M. Louis Desprets, un arrêté royal daté du 26 février et dont voici le texte :

« Léopold II, Roi des Belges,
A tous présents et à venir, Salut.

» Vu l'expédition délivrée par Me Duchâtelet, notaire de résidence à Estaimbourg, d'un testament olographe du 24 août 1895, par lequel M. Louis Desprets, propriétaire, décédé à Mouscron, le 26 janvier 1896, « voulant compléter » son testament olographe du même jour, déposé en l'étude de Me Forge, notaire à Dottignies, dispose notamment comme suit :

» Je donne... à Hector Dufort, greffier, une rente mensuelle de cinquante francs, le capital devant faire retour à l'œuvre de bienfaisance après le décès de celui qui en recevait les intérêts. . . . .

» Je donne... à mon ami Emile Van Langenhove, cent mille francs, si mon avoir m'y autorise, pour faire une œuvre de bienfaisance telle qu'une école professionnelle et industrielle au profit des ouvriers et des artisans, et perpétuer ainsi le souvenir de mon nom ; je lui donne avec la saisine de mes biens, tous les pouvoirs nécessaires pour exécuter mes volontés testamentaires.

» Pour le dédommager des tracas et frais auxquels il est exposé pour mener à bien l'accomplissement de sa mission, je le prie d'accepter la somme de dix mille francs comme don rémunérateur. Cette somme doit être prélevée avant tout sur la donation au profit de l'œuvre, si elle n'atteignait pas cent mille francs. »

» Vu la délibération du 4 novembre 1899 par laquelle le conseil communal de Mouscron, estimant que cette ville seule a qualité pour réaliser les intentions du testateur, sollicite l'autorisation d'accepter les libéralités dont il s'agit; vu l'avis de la députation permanente du conseil provincial; vu les articles 910 du Code civil et 76-3° de la loi communale et la loi du 19 décembre 1864;

» Sur la proposition de notre ministre de l'intérieur et de l'instruction publique et de notre ministre de la justice, nous avons arrêté et arrêtons :

« Art. 1er. — Le Conseil communal de Mouscron est autorisé à accepter les droits pouvant résulter pour cette ville des libéralités de feu M. Louis-Henri Desprets.

» Art. 2. — Notre ministre de l'intérieur et de l'instruction publique et notre ministre de la justice sont, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution du présent arrêté.

» Donné à Laeken, le 26 février 1900.

» LÉOPOLD.

» Par le Roi : le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique, J. DE TROOZ. Le ministre de la justice, J. VAN DEN HEUVEL. »

— *Une bagarre dans un cabaret.* — Mardi matin, vers une heure, une bagarre s'est produite dans un cabaret du Mont-à-Leux, « A la Couronne », tenu par Mullie. Un habitant de ce hameau, Jules Hersuhelz, surnommé Hoornaert, prétend y avoir reçu des coups en même temps qu'il aurait été victime d'un vol d'une somme d'argent assez rondelette. Cette affaire est d'autant plus embrouillée que les inculpés affirment, d'autre part, avoir été malmenés par le plaignant et ce pour des motifs futiles. Une enquête est ouverte par la police locale dans le but d'établir les responsabilités qui pèsent sur chacun des prévenus.

C'est M. Vanfleteren, commissaire-adjoint, qui est chargé d'instruire cette affaire. Au cours de l'instruction, un revolver encore chargé de quatre cartouches à balle a été saisi sur la personne de Jules Hersuhelz, qui aurait menacé ses adversaires en exhibant cette arme prohibée.

Dottignies. — *Résultat d'un carrousel.* — A l'occasion du carnaval, un carrousel a eu lieu chez Adolphe Glorieux, cabaretier à la Baraque (Quevaucamp). Un bon nombre de cavaliers ont pris part à ce jeu qui a présenté la plus grande animation.

En voici les résultats : Paul Dekimpe, de Dottignies, 1er prix; Vanneste Henri, de Luingne, 2e prix; Veys, de Moen, 3e prix; Liagre Jules, de Dottignies, 4e prix. Surprise, Ducat Daniel, d'Estaimpuis et Vanneste Jules, de Luingne. La fanfare l'*Union musicale* a prêté son concours et exécuté pendant toute la durée du carrousel les plus entraînants morceaux de son répertoire.

GUÉRISON MERVEILLEUSE
LUPUS TUBERCULEUX
datant de 17 ans, guéri en 19 jours
Mme Berthe, 98, boulevard de Metz, à Roubaix
Clinique du Docteur MONTAIGNE, spécialiste
160, Rue de l'Ommelet, ROUBAIX
Sont également guéris, sans opération les Glandes, Kystes, Ulcères variqueux, etc. 48870

COMPTOIR RÉGIONAL DU NORD
CLAISSE & Cie
TOURCOING, 5, rue Carnot, 5, TOURCOING
CHANGE — ORDRES DE BOURSE — COUPONS
Titres contre Espèces — Espèces contre Titres
Constitution de Sociétés

COMPAGNIE FINANCIERE
Belge-Française
(BELFRANCE)
Société anonyme au capital de 5 millions de francs
BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES	JEUMONT	ARRAS
PARIS	DENAIN	BOULOGNE
ROUBAIX	BÉTHUNE	ARMENTIÈRES
TOURCOING	CREIL	CAMBRAI
HAUMONT	ORCHIES	HÉNIN-LIÉTARD
VALENCIENNES	CALAIS	ABBEVILLE
LENS	AVESNES	DOUAI
COMPIÈGNE	ANZIN	SAINT-OMER
SAINT-AMAND	BRUAY	HAZEBROUCK
HALLUIN	AMIENS	WORMHOUDT
MONTDIDIER	SAINT-POL	DUNKERQUE
DOULLENS	SOMAIN	LA BASSÉE

La **Compagnie Financière Belge-Française** (BELFRANCE), fondée par un groupe franco-belge, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE
Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT
Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes de chèques, avances sur titres, versements et échanges, émissions, vérification de tirages.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

BULLETINS FINANCIERS

du mercredi 28 février 1900

PARIS. 28 février.

Ce matin, le marché est ferme sans mouvement. La liquidation se fait facilement. Les reports sont, comme on l'avait prévu, très faciles au taux moyen de 3 3/4. Les cours s'écartent peu des derniers cours d'hier.

Le Trois ancien s'est traité depuis l'ouverture à 100.53,55. 60, 55, 59, 55. L'Extérieure est lourde à 68.70; L'Italien plus demandé de 93.90 à 93.85. La série D est recherchée à 24.25 De 1132, le Lyonnais s'avance à 1137. La Banque de Paris de 1162 à 1165. Le Suez en grand progrès cote 3560 et 3565.

BRUXELLES, 28 février.

Terme. — C'est encore au Métropolitain que reviennent les honneurs de la journée. On hausse de 555 à 575 : on hausse *aussi en 4 0/0 Brésilien* de 62.50 à 63 1/8 sur la meilleure tenue du change à Rio à 8 1/8. Extérieure 67,76, Saragosse 272 Nord d'Espagne 201 à 199. Lots Turcs 138. Rio-Tinto 1270.

Comptant. — 3 p. 0/0, 96,25. Mêmes cours aux lots de villes. Lot du Congo 83,50. Banques fermes: Crédits liégeois mieux à 1045, part de réserve 2725. Compagnie nationale financière 465. La nouvelle que les recettes de la Compagnie du Chemin de fer du Congo n'ont été en janvier que de 920,000 francs amènent quelques vendeurs en actions ordinaires, en parts de fondateurs de cette Société. Tramways plutôt demandés.

Fermeté des titres sidérurgiques et des charbonnages. Hausse des Ougrée et des Marihaye vers 1600 sur le bruit de la fusion de ces deux sociétés. Zincs et glaceries en bonne tendance : Asturienne 6550, Courcelles 395, privilégiées pétroles, Prahova 128, ordinaires 65. Groupe Congolais résistant. Ordinaires Lomami, Katanga progressant encore et Métallurgique Roumaine 265.

VANDERKERCKOVE,
Directeur de la « Belgique Financière, » Chaussée de Louvain, Bruxelles.

Comptoir des Valeurs Industrielles
BELGES & RUSSES
Fr. DE COOMAN

LILLE, 24bis, r. Esquermoise;	AMIENS, 17, rue Porion;
ROUBAIX, 14, rue St Georges;	SAINT-QUENTIN, 5, rue de la Sellerie;
TOURCOING, 8, boulevard Gambetta;	ROUEN, 63, r. Jeanne d'Arc;
ARMENTIÈRES, 59, rue de Dunkerque;	HAVRE, boulevard de Strasbourg;
VALENCIENNES, 33, rue Saint-Géry;	TOURNAI, 30, place du Parc,
ARRAS, 16, rue des Capucins;	PÉRUWELZ, 25, rue du Moulin;
DOUAI, 50, rue de Bellain;	GAND, 13, rue de Brabant;
PARIS, 14, rue de la Victoire;	BRUXELLES, 34, rue Antoine-Dansaert.

Achat et vente de toutes les valeurs françaises, belges et étrangères. — *Renseignements gratuits.*
Paiement *sans aucuns frais* de coupons français, belges et étrangers.

ORDRES DE BOURSE
Les opérations se traitent, *titres contre argent, argent contre titres.*
Courtage un franc par mille, *sans aucuns frais supplémentaires* pour toutes les opérations effectuées aux bourses belges.
La Maison ne se charge d'aucune opération à terme.

Voulez-vous du beurre pur et supérieur comme qualité, prenez le beurre de la Laiterie
LA NORMANDIE
qui se trouve dans toutes les bonnes épiceries.
Pour le beurre de conserve si bon, si économique et dr aliment avantageux, allez au dépôt principal, 101, rue de Sébastopol, Roubaix. 60740

COMPTOIR DE
Bijouterie - Horlogerie - Lunetterie
SPÉCIALITÉS POUR MARIAGE
Alliances or contrôlé garanti 18 karats à 3,50 le gramme. Converts argent 1er titre garanti à 40 cent. le gramme. Marchandises neuves d'occasion. Prix incroyables.
La maison fabriquant elle-même une grande partie de ses articles, achète le vieil or au plus haut prix.
Joseph DEKIMPE-HOLLEBECQ
Rue Curiale, 4, (près l'entrée de l'Eglise) **MOUSCRON**

ETAT CIVIL. — ROUBAIX.— Déclarations de naissances du 28 février 1900. — Marcel Dendievel, Grande Rue, 95. — Mathilde Briche, rue de Croix, 6. — Félix Deledalle, rue de Lannoy, 518. — Joseph Poissonnier, rue des Lignes, 11. — Marie Mostaert, rue de Tourcoing, cour Jonville, 5. — Suzanne Hennebo, boulevard de Cambrai. — Gaston Delepoulle, boulevard de Cambrai. — Ernestine Duvillier.

Déclarations de décès. — Léon Lecuyer, 50 ans, rue de Denain, 33. — Jules Lefèvre, 35 ans, rue de Condé, cour Vroman, 1. — Julie Vanmarls, 56 ans, rue du Vallon, cour Ladsous, 1. — Adolphe Evely, 53 ans, rue Saint-Louis, 5. — Léocadie Dégardin, 75 ans, rue de la Concorde, 13. — Angélique Delneste, 79 ans, rue de Condé, 65. — César Eliet, 68 ans, rue de Blanchemaille. — Mort-né, 1.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 27 février. — Madeleine Godefroy, rue du Centre. - Marguerite Farvacque, rue du Touquet. — Henri Derosse, rue de l'Espérance. — Louise Dumont, rue de la Latte. — Marie Leplat, rue de la Croix-Rouge. — François Leclercq, rue de Guisnes. — Du 28 février. — Victor Chrétien, rue Duguay-Trouin. — Alida Gheldhof, rue de la Croix-Rouge. — Emile Bauden, rue Fin-de-la-Guerre. — Raymonde Burggraeve, rue du Blanc-Seau. — Alfred Bourgois, rue du Bois. — Marie Vandeputte, rue des Trois-Pierres. — Georges Dumortier, quai du Canal. — Emile Crombez, rue Debuchy. — Antoinette Decrême, rue des Poutrains.

Mariages. — Victor Neirinck, 24 ans, boucher, et Marie Dedryver, 37 ans, sans profession. — Albert Loridan, 26 ans, représentant de commerce, et Jeanne Loridan, 19 ans, sans profession. — Alphonse Depinoy, 24 ans, trieur, et Palmyre Lehaert, 26 ans, moulineuse. — Décès. — Julie Deswazières, 51 ans 10 mois, ménagère, rue du Moulin-Fagot, cour Parent, 8. — Jules Bauduin, 71 ans, entrepreneur de pavage, rue de Renaix, 63. — Robert Dubois, 9 mois 13 jours, rue d'Anvers, 16.

Déclarations de décès du 28 février. — Augustine Desrousseaux, 24 ans, sans profession, rue de la Bienfaisance, 1. — Cécile Ledoux, 68 ans, sans profession, rue Victor-Hugo, 42. — Désiré Odoux, 33 ans 10 mois, magasinier, rue de la Tossée. — Léontine Bernard, 1 mois, rue de Lille, 54. — Marie Albers, 4 jours, rue de Varsovie. — Gabrielle Leclercq 24 ans, soigneuse, à l'Epinette. — Claire Steverlyncke, 9 mois, rue Fin de la Guerre, 48. — Berthe Delnatte, 2 mois, rue de la Bourgogne. — Jeanne Boël, 1 an 2 mois, Quai du Fresnoy, 4. — Charles Leclercq, 84 ans 9 mois, sans profession, rue d'Havré, 3.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances du 28 février — Agnès Victor, Sapin-Vert. — Jeanne Vanmeenen, Plouys. — Déclarations de décès. — Cécile Debonnet, 2 mois, Beaulieu. — Marie Vandenbussche, 36 ans, Bas-Chemin. — Adèle Lemay, 58 ans 7 mois, Carluyère. — Joséphine Charlet, 56 ans 8 mois, Martelotte.

CROIX. — Déclarations de naissances du 28 février. — Lucien Desbiens, rue de Thionville, 8.— Lucienne Delescluse, rue St-Piat, 16. — Louis Gilman, rue du Progrès, 6. — Décès. — Alfred Delporte, 27 ans, serrurier, rue Charles-Quint, 41. — Henri Delille, 19 ans, carrossier, rue Holden, cour Delille. — Marie Descamps, 76 ans, sans profession, rue d'Hem.

WASQUEHAL. — Déclarations de naissances du 28 février. — Marguerite Vynckier, Bourg. — Décès. — Marie Smet, 26 ans, savonnière, Planche au Riez.

LINSELLES. — Déclaration de naissance du 28 février. — Léon Tanghe à la Bassée.

RONCQ. — Déclaration de naissance du 28 février. — Elisa Logier.

HALLUIN. — Déclarations de naissances du 27 février. — Gryson Germaine, Gravier de Bousbecque. — Bekaert Marguerite, cité Notre-Dame. — Deneuve Julien, rue de la Paix. — Blieck Gaston, rue de Lille. — Décès. — Wille Mathilde, 45 ans, cabaretière, rue des Ecoles. — David Achille, 1 an, rue Basse. — Cériez François, 57 ans, rue St-Pierre.

Verielle Gustave, 31 ans, ouvrier blanchisseur et Deltour Barbe, 49 ans, ménagère. — Feys Victor, 22 ans, tisserand, et Simoens Marie, 20 ans, tisserande. — Provost Cornille, 22 ans, tisserand, et Coudron Elodie, 21 ans, ouvrière de filature. — Debrabandère Léon, 22 ans, chaisier, et Saelens Marie, 26 ans, chaisière. — Tierrée Cyrille, 24 ans, tisserand, et Deman Elodie, 20 ans, dévideuse. — Demeyere Jules, 25 ans, ouvrier teinturier, et Hugevelde Zénobie, 24 ans, tisserande. — Subli Raymond, 25 ans, tisserand, et Oplinus Elisa, 25 ans, ouvrier de fabrique.

MOUSCRON. — Déclarations de naissances du 26 au 28 février. — Elise Parmentier, Tuquet. — Gaston Decourcelle, rue de Tourcoing. — Désiré Pattyn, Bas-Voisinage. — Marie Vieren, impasse St-Paul. — Léopold Cremer, Grand'Place. — Gaston Demeire, Tuquet. — Marie Delepaut, Sentier des Moulins. — Marie Debouvrie, Mont-à-Leux. — Mariages. — Florimond Dhulst, 39 ans, fileur, et Elise Larivière, 34 ans, marchande de légumes. — Alphonse Dewaele, 24 ans, ouvrier de fabrique, et Elise Desmet, 21 ans, ouvrière de fabrique. — Décès. — Octave Parmentier, 2 mois, Mont-à-Leux. — Vandenweghe, sexe féminin, Petite-Rue. — Julie Bruyneel, 56 ans, Christ. — Camille Harduin, 74 ans, boutiquier, rue de Courtrai.

MENIN. — Déclarations de naissances du 27 février. — Van Laudeghem Adrienne, rue de la Prairie, 27. — Vanquaethem Jules, avenue de la Ferme, 9. — Blondel Céline, rue de Mouscron, 34. — Délarations de décès. — Vanneste Rosalie, 74 ans, rue des Bénédictines, 9. — Lacomte Léon, 10 mois, Haut-Chemin, 74.— Braems André, 8 mois, rue de l'Agneau, 183. — Sengier Caroline, 21 ans, rue Obscure, 24.

COURTRAI. — Déclarations de naissances des 27 et 28 février. — Joseph Vanneste, rue Faubourg de Tournai. — Marthe Wullaert, hameau Walle. — Déclarations de décès.— Julienne Dumortier, 75 ans, rue dite Voorstraat. — Thérèse Lambrecht, 75 ans, rue Saint-Genois. — Adolphine Lefevre, 10 mois, rue Saint-Genois. — Ernest Vandecasteele, 16 ans, rue d'Ypres. — Judith Denys, 77 ans, chaussée d'Aelbeke. — Prosper Vomlanckeren, 17 ans, rue d'Iseghem. — Suzanne Bettens, 3 mois, rue d'Ypres. — Marie Christiaens, 52 ans, rue de Buda.

Mariages. — Cyrille Declercq, 35 ans, cordonnier et Marie Orgaer, 40 ans, ménagère, tous deux rue Saint-Jean. — Arthur Lefevre, 22 ans, coiffeur, rue du Grand-Kring, et Pauline Monserez, 22 ans, ménagère, rue Lambrecht. — Albéric Mortier, 23 ans, blanchisseur, quai de Flandre, et Elvire Nounckele, 24 ans, sans profession, rue dite Steenpoort.

Société Française de Désinfection
par le Formochlorol. Procédés Trillas brevetés
Rapidité — Efficacité — Innocuité. — Seuls agents pour Roubaix-Tourcoing.
L. MINNAERT & Cie, 145 à 149, *rue de Lille*, Roubaix. 60950

PROGRAMMES DES THÉATRES

Théâtre de Roubaix. Situé rues Archimède et Richard Lenoir. — Direction de M. Louis COUVREUR. — Bureau à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h. — Jeudi 1er mars 1900. — *Les Crochets du Père Martin*, drame en 3 actes, de MM. Cormon et Granger. — Le spectacle sera terminé par : *La Mariée du Mardi-Gras*, vaudeville-opérette en 3 actes, de MM. E. Grangé et Lambert-Thiboust.

Savon Paris-Ménage
POUR LE LINGE

Pour le nettoyage rapide et complet des *Flanelles*, des *Cretonnes*, des *Etoffes imprimées*, des pièces de *lingerie fine*, des *services de toile à bordures et dessins coloriés*, le **Savon Paris-Ménage** est incomparable.
100,000 PAINS PAR JOUR DE PARIS-MÉNAGE
sont fabriqués et expédiés tant en France qu'à l'Etranger
par la SAVONNERIE VICTOR VAISSIER
21 Médailles d'Or — 3 Grands Prix — Hors concours
Ménagères soucieuses de la conservation de **vos trousseaux et de vos mains,** *adoptez le* **Savon Paris-Ménage** *de préférence à tout autre.*
Victor Vaissier, créateur des Savons du Congo.

ÉMISSION AU PAIR
6,000 Obligations 500 fr.
4 1/2 0/0
de la Société Léon ALLARD & Cie
Les souscriptions sont reçues sans aucun frais à l'Agence de la
Société Générale
50, Rue de la Gare, ROUBAIX 63714

L'un des Gérants : ALFRED MESSIAEN.
Imp. Alfred Reboux, Grande-Rue, 71, Roubaix.
Imp. sur presse rotative Derriey.